



FORMATION INITIALE POMPIER D'AÉRODROME



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Connaissance des moyens, de l'organisation et des règles de fonctionnement et d'intervention du S.S.L.I.A.
- ✓ Connaissance et mise en œuvre des techniques d'intervention sur un incident ou un accident d'aéronef
- ✓ Adaptabilité aux différentes situations rencontrées lors d'une intervention dans un environnement aéroportuaire



PROGRAMME :

➤ THÉORIQUE

- Connaissances aéronautiques générales / Organisation et moyens du S.S.L.I.A.
- Les tactiques de lutte contre l'incendie des aéronefs et les techniques d'intervention spécifiques.
- Les risques liés à l'environnement aéronautique.
- Réalisé en formation à distance (semaine 1 en visio-conférence quotidienne avec les instructeurs) ou en présentiel.

➤ PRATIQUE

- Investigation/sauvetage en milieu enfumé (désenfumage, dégagement d'urgence, recherche de points chauds).
- Mise en œuvre des véhicules anti-incendie aéroportuares.
- Intervention sur simulateur d'aéronef (type A320) et sur feux de nappes / Intervention sur feux localisés et généralisés de jour comme de nuit.
- Approche sectorisée sur avion de chasse (Mirage F1C).



ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION :

Tests de positionnement et évaluation certificative en fin de formation : épreuves théoriques et pratiques (mises en situations opérationnelles) de validation.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Annexe 14 Volume 1 - Doc 91-37-AN/898 Partie 1 Sauvetage et lutte contre l'incendie Chapitre 14
- Règlement (UE) N°139/2014 de la commission du 12 février 2014, ainsi que le décret n°2001-26 du 9 janvier 2001 du code de l'aviation civile relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports.
- Arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports



INDICATEURS QUALITÉ :

- Tarif indicatif : Nous consulter pour plus de précision
- Pourcentage de réussite 2021 : 100 %
- Indice de satisfaction 2021 : 96,64 %

INFORMATIONS



VOLUME HORAIRE

105 Heures réparties sur 3 semaines du Lundi au Vendredi



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant obtenir la formation initiale de pompier d'aéroportuaire



PRÉREQUIS (pour l'obtention de l'agrément de Pompier d'aéroportuaire)

- Certificat médical prévu par l'article 13 de l'arrêté du 18/01/2007
- Formation initiale de sapeur-pompier volontaire telle que définie par le Ministère chargé de la Sécurité Civile ou des équivalences de formation
- Titulaire du ou des permis de conduire (en cours de validité) requis pour la conduite des véhicules S.S.L.I.A. (Cf. article 10 de l'arrêté du 18/01/2007)
- Formation locale



NOMBRE DE STAGIAIRES

12 Personnes maximum par session



PÉDAGOGIE

L'apprenant est considéré comme un véritable acteur et un partenaire essentiel dans la gestion de ses connaissances et dans le développement de ses compétences.



LIEU : Aéroport AUCH-GERS—32000 AUCH



DÉLAIS D'ACCÈS : selon planning



ACCÈSIBILITÉ PMR : public non concerné



LES PLUS EFORSA

- Le programme e-learning EFORSA permet de préparer en amont le futur apprenant et en aval de maintenir ses connaissances.